

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

LISTE DES CONSULTANTS – CONSULTANTS TEMPORAIRES

EOI N2F-TAF- SPS 2024

NUTRITIOUS FOODS FINANCING FACILITY-N3F

DISPOSITIF D'ASSISTANCE TECHNIQUE

DATE D'EMISSION : 1^{er} avril 2024

DATE DE CLÔTURE : 30 avril 2024

RESUMÉ DU PROJET

Le Dispositif de Financement d'Aliments Nutritifs (*Nutritious Foods Financing Facility*, N3F) comprend deux composantes dont un Fonds d'investissement et une offre d'assistance technique. Il s'agit d'un mécanisme de financement pour les aliments nutritifs qui vise à exploiter des solutions existantes sur le marché qui soutiennent l'objectif global de Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN) d'inciter à la consommation d'aliments nutritifs et sûrs pour tous, en particulier pour les personnes les plus exposées à la malnutrition. N3F est un dispositif d'investissement pionnier axé sur la nutrition, créé pour encourager la production d'aliments nutritifs abordables dans les marchés émergents.

N3F est une composante importante des programmes de GAIN, ciblant des Petites et Moyennes Entreprises (PME) en Afrique subsaharienne qui participent à la production et à la distribution d'aliments nutritifs sur les marchés locaux. De plus, N3F vise à démontrer que la nutrition et les aliments nutritifs sont un thème d'investissement viable sur le plan commercial. N3F jouera donc un rôle important pour l'objectif global de GAIN d'influencer d'autres acteurs financiers majeurs pour qu'ils investissent dans la nutrition.

En complément du soutien financier fourni par le fonds de dette, un dispositif d'assistance technique (TAF, *technical assistance facility*) offre un soutien opérationnel aux PME. Ce soutien opérationnel contribuera à réduire les risques liés aux investissements et garantira que les PME soutenues produisent des aliments sûrs et nutritifs répondant aux critères de GAIN, et conformes aux réglementations locales et aux meilleures pratiques mondiales en matière de production et de commercialisation d'aliments sûrs et nutritifs. En fonction des résultats de l'évaluation initiale des besoins de chaque PME, GAIN recommandera des sujets prioritaires d'assistance technique, qui concernent la gestion de la sécurité sanitaires des aliments et de la qualité y compris la chaîne d'approvisionnement, +le développement commercial (planification, développement stratégique, gestion financière et commerciale) et/ou de l'assistance technique spécialisée qui concerne la production d'aliments sûrs et nutritifs et plus généralement le renforcement de l'impact à tous les niveaux (environnement, égalité des genres et le bien-être animal).

N3F se concentre sur les pays d'Afrique subsaharienne dotés d'un certain nombre de PME. Il s'agit notamment du **Mozambique, de la Tanzanie, du Kenya, du Nigéria, du Rwanda, du Ghana, de l'Ouganda, en Angola, au Botswana, au Lesotho, au Malawi, Namibie, Zambie, and Zimbabwe du Burkina Faso, du Bénin, du Mali, de la Guinée, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.**

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

GAIN invite donc les cabinets de conseil et structures d'accompagnement compétents, ainsi que les consultants individuels, à fournir une assistance technique de haute qualité pour soutenir les PME bénéficiaires sélectionnées dans le cadre du programme N3F. Les prestataires de services présélectionnés seront incorporés dans une base de données et seront contactés pour soumettre leurs propositions. Ceci constitue une manifestation d'intérêt visant à actualiser et élargir la base de données des prestataires de services.

Les prestataires de services devront contribuer à atteindre les objectifs de N3F ainsi qu'à la mission de GAIN, en travaillant en étroite collaboration avec les équipes du TAF et de GAIN. Les consultants devront se rendre sur le terrain auprès des PME bénéficiaires des investissements pour la réalisation du projet, effectuer des évaluations et des analyses, fournir une assistance technique de haute qualité et pratique, rédiger des rapports et formuler des recommandations.

Cette Manifestation d'Intérêt cible en particulier les experts techniques qui ont de l'expérience dans les domaines suivants :

- Gestion de la sécurité sanitaire des aliments et de la qualité, y compris la gestion de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, formation des petits exploitants agricoles fournisseurs), la logistique et la distribution, l'évaluation des écarts pour les certifications et la mise en œuvre des normes, et la gestion des pertes post-récoltes.
- Développement de produits, formulation et ingénierie des processus et optimisation.
- Marketing, publicité, distribution et ventes.
- Planification commerciale.
- Gestion financière.
- Gouvernance d'entreprise.
- Optimisation des processus, y compris la documentation et la numérisation.
- Gestion des ressources environnementales et des déchets, évaluation de l'impact environnemental.
- Évaluation du bien-être des animaux d'élevage
- Genre et égalité des chances en matière d'emploi.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

- Être enregistré légalement et éligible pour travailler au Mozambique, en Tanzanie, au Kenya, au Nigéria, au Rwanda, au Ghana, en Ouganda, en Angola, au Botswana, au Lesotho, au Malawi, Namibia, au Zambie, au Zimbabwe, au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, en Guinée, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.
- L'entreprise doit être en activité depuis plus de cinq (5) ans.
- Les consultants individuels et des chefs de projets doivent avoir au moins dix (10) ans d'expérience ; les autres membres du personnel technique doivent avoir au moins trois (3) ans d'expériences pertinentes.
- Être le responsable direct pour la préparation et la gestion du projet, ne pas agir comme un intermédiaire/consultant.
- Expérience en lien avec les entreprises, en particulier dans les secteurs agricoles et la nutrition en Afrique subsaharienne.
- Être disposé à se conformer à toutes les exigences techniques et financières pour participer au programme, notamment en matière de *reporting* et de documentation des activités du projet, la stratégie de communication et les opportunités de développement des capacités.
- Capacité prouvée à travailler dans des environnements internationaux et multiculturels.
- Excellentes capacités de communication et relations interpersonnelles et capacité à animer des formations.
- Excellentes connaissances orales et écrites de l'Anglais et/ou du Français ou du Portugais, capacité prouvée à produire des documents écrits de qualité.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les cabinets de conseil, structures d'accompagnements des entreprises ou consultants individuels intéressés sont priés d'envoyer leur manifestation d'intérêt en remplissant un formulaire, en détaillant leur expérience en assistance technique auprès d'entreprises et leurs domaines de soutien proposés.

Veillez soumettre votre candidature avant le 30 avril 2024 à 23h59 CAT en utilisant [le formulaire standard](#). Nous invitons les candidats individuels ou cabinets de conseil à joindre les documents de candidature suivants dans le formulaire :

Cabinets de conseil ou structures d'accompagnement :

1. Une déclaration de capacité détaillée concernant le domaine d'expertise technique, les expériences passées et le champ d'activité proposé (1 page)
2. Un CV du chef de mission proposé (max. 3 pages)

Consultants individuels :

1. Une déclaration de capacité détaillée concernant le domaine d'expertise technique, les expériences passées et le champ d'activité proposé (1 page)
2. Un CV du consultant individuel (max. 3 pages)

Les candidats peuvent envoyer leurs questions à n3f@gainhealth.org avant le 30 avril 2024.

Veillez noter que cette manifestation d'intérêt est une relance d'une manifestation d'intérêt publiée il y a deux ans, avec l'objectif de rafraîchir et d'élargir la base des données de prestataires actuelle. Si vous avez déjà soumis votre application en 2020 et 2022, veuillez l'indiquer dans le formulaire. Dans ce cas, nous vous demandons d'ajouter uniquement de nouveaux documents à votre dossier ; nous avons bien conservé les documents initialement envoyés.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront étudiées et présélectionnées en tant que prestataires de services d'assistance technique de réserve pour le dispositif d'assistance technique de N3F au cours des deux prochaines années, en fonction des besoins. GAIN n'est pas tenu de signer un contrat avec les cabinets ou les consultants sélectionnés. Les critères de présélection sont les suivants :

- Information sur l'entreprise/le consultant
- Formation et qualifications
- Expérience(s) professionnelles(s)
- Compétence technique
- Antécédents
- Bilans de performances précédentes

NOTIFICATION

En raison du grand nombre de candidatures reçues, si vous n'avez pas reçu de réponse à votre candidature dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue. Nous nous réservons le droit de retirer cet avis de manifestation d'intérêt à tout moment.